

**Ils dénoncent de graves infractions à la loi**

## **17 membres de l'APW de Tamanrasset interpellent Bedoui**

Neuf mois après son installation, l'Assemblée populaire de la wilaya de Tamanrasset continue de s'enliser dans un dysfonctionnement qui risque de perdurer, eu égard aux irrégularités enregistrées dans la gestion et aux dépassements cautionnés par les autorités locales. Dans un courrier adressé le 30 août écoulé au ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, 17 membres représentant quatre formations politiques (Ahd 54, le front El-Moustakbel, le FNL et Taj) ont dénoncé ce qu'ils qualifient de "gestion catastrophique" de l'assemblée et "les violations répétitives de la loi n°12-07 relative à la wilaya". La correspondance dont nous détenons une copie a été introduite par la violation flagrante de l'article stipulant que les commissions permanentes ou ad hoc soient constituées par délibération adoptée à la majorité absolue de l'Assemblée populaire de wilaya, sur proposition de son président ou de la majorité absolue de ses membres. Les rédacteurs ont tenu à rappeler que ce qui s'était passé en janvier dernier où l'on a procédé à la désignation des présidents des commissions en obéissant aux choix unilatéraux des partis de l'alliance formant la majorité, à savoir le FLN, le RND et le MPA, est antiréglementaire. Selon les partis lésés, la constitution des commissions s'est faite dans les corridors de l'APW en excluant abusivement les représentants élus des autres formations. La stratégie de l'alliance composée de 18 élus sur 35 était vraisemblablement d'accuser le président à désigner les présidences de commission, quitte à violer l'article 34 de la loi suscitée. Les dépassements concernent aussi l'approbation du budget supplémentaire devant être voté avant le 15 juin de l'exercice auquel il s'applique. Or la session ordinaire, convoquée une première fois pour les 7 et 8 août, puis reportée au 12 du même mois, avant qu'elle ne soit de nouveau ajournée jusqu'au 15, s'est tenue en un temps record. Trois minutes ont suffi au président de l'assemblée, Abdellah Moulay Beradaï, pour ouvrir et clôturer la séance consacrée à l'approbation, à main levée et sans arbitrage, du compte administratif de l'exercice 2017 et du budget supplémentaire de l'année 2018. Appuyé de textes, le dernier rapport parle de violations liées à l'ordre du jour des sessions qui se décideraient dans "les coulisses de l'APW" entre les partis de la majorité, puisqu'il n'est pas affiché ni à l'entrée de la salle des délibérations et ni au niveau des sites destinés à l'information du public au siège de la wilaya et des communes de la wilaya. Le verrouillage inexplicable des bureaux des commissions permanentes a été évoqué par les rédacteurs de la missive qui ont fait part de "falsification et de délibérations non conformes à la loi".

**RABAH KARÈCHE**